

Présentation

Le genre en travail social

Bernard Fusulier

Chercheur qualifié du FNRS et professeur à l'Université catholique de Louvain
Unité ANSO/GIRSEF

Annie Cornet

Professeure, GRH et management, Hec-Ulg (Liège-Belgique)
Unité de recherche EGid, Études sur le genre et la diversité en Gestion

Faut-il préciser que la notion de genre dont il est question dans ce dossier exprime les constructions sociales autour du sexe biologique et les mécanismes par lesquels on est identifié comme appartenant au groupe social féminin ou masculin (1) ? Le genre constitue un principe majeur de régulation de la vie sociale, des comportements et des rapports de pouvoir, et continue à générer, y compris dans nos sociétés démocratiques, un accès inégal aux ressources socialement valorisées (matérielles et symboliques). Il va sans dire que si nous ne nous occupons pas du genre, lui s'occupe de nous.

En particulier, le champ du travail social est constitué de métiers fortement sexués avec une main-d'œuvre largement féminine qui opère sur des sujets sexués, rappelle utilement Annie Cornet dans l'article d'ouverture de cette publication. Il importe par conséquent de s'interroger sur le poids des rapports sociaux de sexe, sur les stéréotypes sexués qui traversent les schèmes de perception et d'interprétation du monde, sur les phénomènes de ségrégation et de hiérarchisation sociale selon le sexe ou, plus subtilement, selon des caractéristiques qualifiées de masculines ou de féminines. L'objectif de ce numéro n'est cependant pas seulement de l'ordre de la connaissance mais relève aussi de l'action sociale en vue de lutter contre les inégalités persistantes entre les hommes et les femmes.

Annie Cornet nous invite à cet égard à réfléchir de façon critique aux différents dispositifs d'action en la matière (égalité des droits, égalité des chances, discrimination positive, égalité de traitement et gestion de la diversité) en prônant une approche qui s'attaque aux

causes systémiques et axiologiques des inégalités et injustices tout en reconnaissant une valeur aux différences entre les êtres humains. Questionnant les enjeux éthiques de la différence dans l'approche "genre", Catherine Bert conclut que l'égalité dans la différence est un idéal de justice qu'il faudrait atteindre. Il implique un progrès considérable de l'humanité se devant d'éviter le double écueil de la naturalisation des différences et de la promotion d'un individu abstrait à caractère universel. L'article de Roger Herla, relatant une expérience d'intervention auprès de femmes victimes de violences conjugales et issues de l'immigration, témoigne de toute la pertinence d'une démarche compréhensive qui combine de façon innovante genre et diversité culturelle sous l'égide de la valeur égalité.

Donc ce ne sont pas les différences en tant que telles qui font problème mais bien les fondements, processus et usages des différences biologiques socialement sélectionnées (sexe, couleur de peau, taille...) et leur inscription dans un système reproducteur d'inégalités (2). Pourquoi et comment justifier que les femmes, à qualification égale, gagnent moins que les hommes ? Comment expliquer que les femmes accèdent moins aux ressources éducatives les plus performantes sur le marché du travail ? Pourquoi sont-elles moins présentes dans les instances dirigeantes ? Etc. Les études féministes, reprises par Françoise Goffinet, montrent à cet égard combien les femmes sont confrontées à un double processus de ségrégation, ségrégation à la fois horizontale (le phénomène des "parois de verre") et verticale (le phénomène du "plafond de verre" et du "plancher gluant").

Le projet de formation et d'insertion professionnelle des femmes dans les métiers de la construction poursuivis par le Collectif régional pour l'information et la formation des femmes à Lille, exposé par Dominique Lemaire, est un excellent analyseur des obstacles et des résistances des logiques du genre lorsqu'il s'agit de traverser les parois de verre. Celles-ci jouent évidemment dans les deux sens. Dans l'espace professionnel du service social et des soins aux personnes, nous devons reconnaître qu'il n'est pas toujours aisé pour les intervenants masculins de trouver leur place, de suivre une formation qui leur est adaptée... Etre qualifié de sage-femme, de puéricultrice, d'assistante sociale ou se voir refuser l'accès à l'aide ménagère...

sont autant d'effets des logiques du genre qui font obstacle à la mixité et donc à l'égalité.

Avec plus de 80% de femmes, selon le chiffre livré par Bernard Fusulier, Diane-Gabrielle Tremblay et Martine Di Loreto, force est de constater que la mixité est peu présente parmi les affilié-e-s à l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec. Ces auteur-e-s analysent, dans une perspective de genre, la situation professionnelle et la situation familiale des travailleurs sociaux et travailleuses sociales ainsi que le vécu de l'articulation entre leur vie professionnelle et leur vie familiale. Si au plan formel (fonctions occupées, types d'emploi...), il n'y a pas de différences saillantes entre les hommes et les femmes, en revanche, elles se manifestent quant aux recours aux politiques de conciliation emploi/famille et au ressenti de leurs effets, notamment sur la carrière. Les femmes investissent plus que les hommes dans la conciliation. On peut aisément supposer qu'une étude similaire qui serait faite en Belgique, en France, en Suisse ou ailleurs donnerait des résultats semblables.

Remarquons que la relation d'aide est d'autant plus conjugquée au féminin que les professionnel-le-s réfléchissent aussi selon les stéréotypes de genre dans l'interaction avec l'utilisateur/usagère. Il est en effet souvent attendu de la part de celui-ci/celle-ci des comportements où il/elle dévoile sa vie personnelle et ses faiblesses, reconnaît ses échecs et son besoin d'aide, etc., c'est-à-dire des comportements qui correspondent davantage au modèle dominant de la féminité *versus* un modèle dominant de masculinité qui justement tend à réduire les possibilités d'expression des problèmes personnels (la figure de l'homme héroïque). Par conséquent, prévient Jean-Martin Deslauriers, la relation d'aide contient intrinsèquement un risque de malentendu lorsqu'elle s'adresse aux hommes et aux pères vulnérables en particulier, lesquels sont alors trop souvent évacués des processus d'intervention. Que faire des hommes, des pères et des beaux-pères dans la relation d'aide ? Faut-il les inclure et comment ? Questions également posées par Claudine Parent et ses collègues à des intervenant-e-s de Centres jeunesse (Québec). Ces articles soulignent par leur sujet l'importance d'appréhender conjointement les visions stéréotypées autour des deux sexes et les effets qu'elles induisent sur les personnes, les interactions et les systèmes sociaux.

On le voit, ne fût-ce qu'à travers ces quelques pistes, l'approche genre ne peut être ignorée. L'introduction du genre dans la formation initiale des travailleurs sociaux est une nécessité affirme Marie-Thérèse Coenen. Or, il s'agit d'une dimension encore trop peu présente dans les écoles sociales. Ayant mené une enquête auprès des enseignant-e-s des Hautes écoles spécialisées de Suisse, Marianne Modak et Morgane Kuehni montrent notamment que la question du genre dans les filières de la santé et du travail social dans les enseignements et la recherche est faiblement institutionnalisée. En effet, lorsqu'elle est posée et étudiée, c'est généralement à l'initiative de personnes qui se trouvent isolées et peu outillées pour former leurs étudiant-e-s à une véritable analyse des rapports sociaux de sexe. Avec ces auteures, nous en appelons à une prise de conscience des acteurs institutionnels pour qu'ils soutiennent le développement, sous peine d'épuisement, des études de genre dans le contexte de la formation professionnelle initiale et continue ainsi que de la recherche.

Les questions du genre dans le champ du travail social sont nombreuses et non résolues. Il serait illusoire de penser que ce dossier puisse en faire le tour et apporter des solutions toutes faites. À tout le moins, il a la prétention de contribuer à une prise de conscience et à l'aiguillage de l'indispensable regard critique que toutes et tous devons porter sur cette problématique. Lors du deuxième congrès international des formateurs en travail social et des professionnels de l'intervention sociale qui s'est tenu à Namur (Belgique) en juillet 2007, plusieurs contributions, dont certaines sont contenues dans ce numéro des *Politiques Sociales*, ont abordé ces questions. Un numéro conjoint des revues *Travailler le social* et *Chronique Féministe*, intitulé "Genre et Travail social", a également été conçu en cette occasion et vient de sortir de presse. Signalons encore le numéro de la revue française *Empan* : "Des femmes et des hommes : un enjeu pour le social ?", publié en 2007.

Bonne lecture.

Notes

- (1) À juste titre, dans la chronique éthique, Catherine Bert attire l'attention sur l'instabilité biologique du sexe ainsi que sur la pluralité des féminités et masculinités.
- (2) Dans le débat intellectuel actuel, une question demeure pendante : est-ce que le rapport social précède le sexe biologique, le sélectionnant parmi la multitude d'attributs biologiques pour en faire un principe de séparation des groupes sociaux et asseoir une domination de l'un sur l'autre en termes de genre, ou l'attribut sexuel est-il à la base de la construction du genre ? Une logique circulaire, une "catch-22 situation" socio-anthropologique !